

| | |
|---|--|
| DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE | EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 08 novembre 2022 |
|---|--|

| Membres en exercice | Qui ont pris part à la délibération | Date de la convocation | Date d'affichage |
|---------------------|-------------------------------------|------------------------|------------------|
| 31 | 28 + 3 pouvoirs | 27 octobre 2022 | 27 octobre 2022 |

| N° délibération | Objet |
|-----------------|---|
| 2022-062 | Convention Territoriale Globale 2023-2027 avec la CAF |

Le huit novembre 2022 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BOLAZEC :

BOTMEUR : Éric PRIGENT

BRASPARTS : Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHERS, Jacques THEPAUT, Claude MOREL

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN, Marcel SALAÛN

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Barbara PERRON à Hubert LE LANN, Coralie JEZEQUEL à Georges MORVAN, Typhaine BODENEZ à Annie SALMAS

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Rapporteur : Anne Rolland

L'action de la CAF s'adapte aux besoins des territoires. Elle accompagne ses partenaires sur des champs d'intervention partagés.

La CTG devient le contrat d'engagement politique entre les collectivités territoriales et les cafs pour maintenir ou développer les services aux familles.

Ce sont toutes les politiques sociales et familiales menées par la CAF qui sont concernées par cette convention.

Préalablement, au cours du premier semestre 2022, la communauté de communes Monts d'Arrée Communauté a réalisé avec Familles Rurales, une démarche de diagnostic territorial partagé, concernant

Envoyé en préfecture le 09/11/2022

Reçu en préfecture le 09/11/2022

Affiché le

ID : 029-200067197-20221108-2022062-DE

tous les publics et toutes les thématiques sociales dans la perspective d'élaborer un Projet Social de Territoire destiné à améliorer la qualité de vie des habitants.

Ce diagnostic a permis d'aller à la rencontre des élus, professionnels, bénévoles, habitants, de compiler des données des études déjà réalisées pour construire collectivement un plan d'actions.

Les objectifs et actions du Projet Social sont en concordance avec les politiques sociales et familiales de la CAF qui figurent dans le projet de Convention Territoriale Globale.

Les grands axes ont été priorisés pour une durée de 5 ans :

- La petite enfance- enfance
- La jeunesse
- L'animation de la vie sociale- la parentalité
- Le logement
- L'accès aux droits et les enjeux liés au numérique
- L'alimentation
- La mobilité

Chacune des grandes thématiques est déclinée en objectifs et actions à entreprendre.

La CTG reprend les différents éléments de la démarche :

- Synthèse du diagnostic territorial partagé
- Liste des équipements et services soutenus
- Plan d'actions du Projet Social de Territoire
- Les modalités de pilotage

Les financements liés aux engagements de la collectivité ne sont plus versés via le Contrat Enfance Jeunesse mais par les bonus territoire qui prennent le relais.

Vu l'avis de la commission Services à la population du 21 octobre 2022,

Vu l'avis du bureau communautaire du 25 octobre 2022

Le conseil communautaire, à l'unanimité

- Prend connaissance du projet de convention et de son plan d'actions
- Autorise le président à signer la Convention Territoriale Globale avec la CAF sur la période 2023-2027
- Autorise le président à accomplir toutes démarches nécessaires à la réalisation de la présente et à signer tous documents afférents

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,



La secrétaire,

